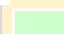


Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste Rouge Poitou Charentes - Nicheur	ZNIEFF - Deux-Sèvres	Effectif maximum retenu	Indices de reproduction	Statut de reproduction
	Alouette des champs	-	VU	-	33	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Bergeronnette grise	PN	LC	-	4	Individus entendus dans un habitat favorable en période de nidification	Probable
	Bergeronnette printanière	PN	LC	-	21	Individus entendus dans un habitat favorable en période de nidification	Probable
	Bruant proyer	PN	VU	-	13	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Bruant zizi	PN	LC	-	7	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Chardonneret élégant	PN	NT	-	4	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Cisticole des joncs	PN	NT	-	1	Mâle chanteur dans un habitat favorable	Possible
	Corneille noire	-	LC	-	13	Couple au nid	Certain
	Etourneau sansonnet	-	LC	-	19	Individus observés en période de nidification	Probable
	Fauvette à tête noire	PN	LC	-	15	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Fauvette grisette	PN	NT	-	12	Adulte défendant son nid	Probable
	Geai des chênes	-	LC	-	2	Individus observés en période de nidification	Probable
	Gorgebleue à miroir de Nantes	DO / PN	NT	Si nicheur	4	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Grive musicienne	-	LC	-	1	Mâle chanteur dans un habitat favorable entendu à plusieurs jours d'intervalle	Possible
	Hirondelle de fenêtre	PN	NT		30	Individus observés en période de nidification	Hors AEI
	Hirondelle rustique	PN	NT	-	24	Individus observés en période de nidification	Hors AEI
	Hypolaïs polyglotte	PN	LC	-	14	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Certain
	Linotte mélodieuse	PN	NT	-	22	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Loriot d'Europe	PN	LC	-	5	Mâles chanteurs dans un habitat favorable	Possible
	Merle noir	-	LC	-	16	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Mésange bleue	PN	LC	-	2	Mâles chanteurs dans un habitat favorable	Probable
	Mésange charbonnière	PN	LC	-	5	Adulte défendant son nid	Probable
	Moineau domestique	PN	NT	-	11	Individus observés en période de nidification	Hors AEI
	Pie bavarde	-	LC	-	1	Individus entendus dans un habitat favorable en période de nidification	Probable
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur	7	Individus observés dans un habitat favorable	Possible
	Pinson des arbres	PN	LC	-	18	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Pouillot véloce	PN	LC	-	2	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Roitelet à triple bandeau	PN	LC	-	1	Mâle chanteur dans un habitat favorable	Possible
	Rossignol philomèle	PN	LC	-	9	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rougegorge familier	PN	LC	-	2	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Tarier pâtre	PN	NT	-	2	Mâles chanteurs dans un habitat favorable	Possible
	Troglodyte mignon	PN	LC	-	3	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Verdier d'Europe	PN	NT	-	9	Mâles chanteurs dans un habitat favorable entendus à plusieurs jours d'intervalle	Probable
Pélécaniformes	Héron cendré	PN	LC	Si nicheur	1	Individu observé en période de nidification	Hors AEI
Piciformes	Pic épeiche	PN	LC	-	3	Individus entendus en période de nidification	Probable
	Pic vert	PN	LC	-	3	Individus entendus en période de nidification	Probable
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	NT	Si nicheur	1	Individus entendus en période de nidification	Possible

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste Rouge Poitou Charentes - Nicheur	ZNIEFF - Deux-Sèvres	Effectif maximum retenu	Indices de reproduction	Statut de reproduction
	Chouette hulotte	PN	LC	-	2	Individus entendus dans un habitat favorable en période de nidification	Possible
	Effraie des clochers	PN	VU	-	2	Individus entendus en période de nidification	Hors AEI
	Hibou moyen-duc	PN	LC	-	1	Individu entendu dans un habitat favorable en période de nidification	Possible

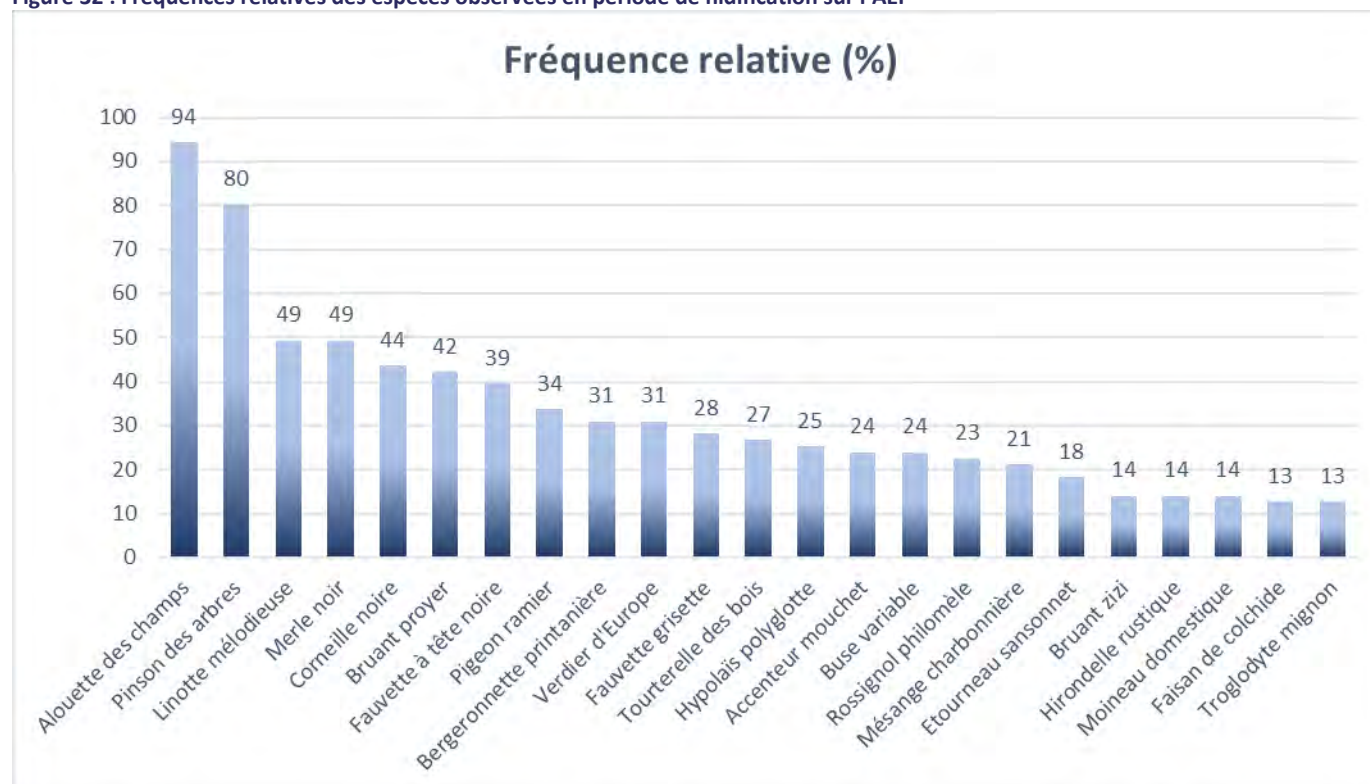
Légende :
 Espèce patrimoniale

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (nicheur) : NA : espèces « non applicable » ; LC : espèces de « préoccupation mineure » ; NT : espèces « quasi menacées » ; VU : espèces « vulnérables » ; EN : espèces « en danger » ; CR : espèces « en danger critique d'extinction »

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Deux-Sèvres : Si nicheur

L'espèce la plus fréquemment contactée sur l'aire d'étude immédiate est un passereau des milieux ouverts : l'Alouette des champs, avec une fréquence relative² (FR) de 94%. Cependant, d'une manière générale, les espèces les plus observées ou entendues sur le site de Périgné sont des oiseaux de boisements, lisières et bocages.

Figure 32 : Fréquences relatives des espèces observées en période de nidification sur l'AEI


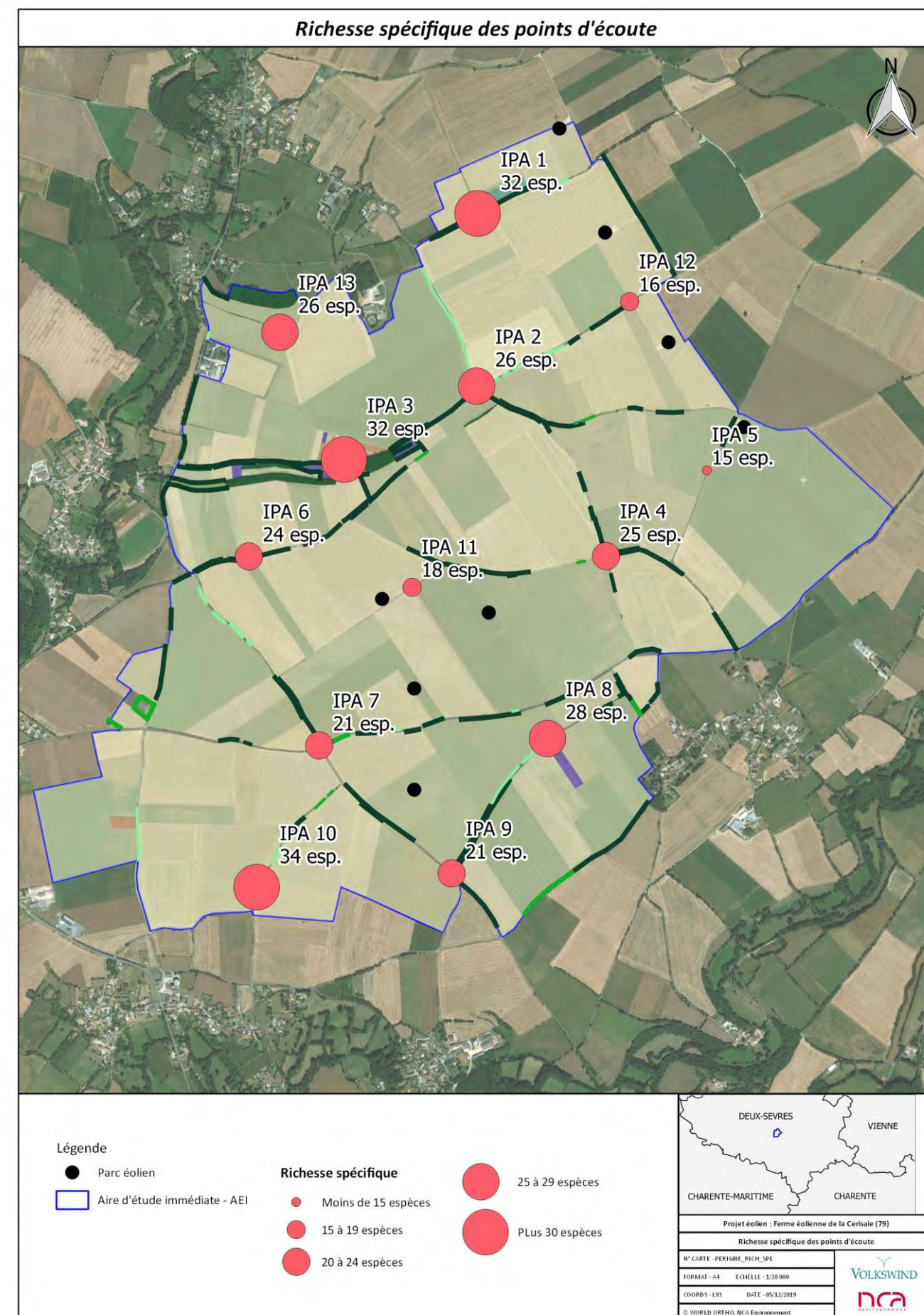
Certaines espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude immédiate uniquement en recherche alimentaire ou en transit pour leurs déplacements entre leur site de nidification et leur site d'alimentation. Cette liste d'espèces a été identifiée grâce au comportement des individus ou en l'absence d'habitats favorables à la nidification.

² Fréquence relative = nombre de points sur lesquels une espèce a été observée, divisé par le nombre total de points d'observation.

Tableau 41 : Résultats du suivi de la nidification

Nom points	Milieux	Nombre d'espèces
1	Cultures / boisement	32
2	Cultures / haies	26
3	Prairies / vignes / boisement	32
4	Cultures / haies	25
5	Cultures	15
6	Cultures / haies	24
7	Cultures	21
8	Cultures / Friche	28
9	Cultures / haies	21
10	Cultures / haies	34
11	Cultures	18
12	Cultures / haies	16
13	Cultures / haies / urbain	26
	Moyenne	24

La richesse spécifique pour chaque point d'écoute réalisé permet de mettre en évidence une diversité d'espèces plus importante lorsque les milieux sont plus variés. Par exemple, les points qui présentent des haies associées à des cultures possèdent pour la plupart plus de 25 espèces, détectées sur l'ensemble de la période de nidification. En effet, il est possible d'y observer des espèces liées aux haies et aux milieux ouverts. Les points où la richesse spécifique est la plus faible (moins de 20 espèces) se trouvent en milieu ouvert dominés par l'agriculture intensive.



VII. 4. c. Identification des cortèges d'oiseaux

L'aire d'étude immédiate comprend quatre principaux cortèges³ d'oiseaux nicheurs :

- Le cortège des milieux forestiers et de bocages.
- Le cortège des milieux ouverts.
- Le cortège des milieux aquatiques.
- Le cortège des milieux urbanisés.

Les espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) sont mises en gras et les espèces issues du recueil bibliographique sont grisées.

Cortège des milieux forestiers et du bocage (haies, boisements, boqueteaux) – 54 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Pic vert	<i>Picus veridis</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subuteo</i>	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>

³ Un cortège désigne un ensemble d'espèces ayant des caractéristiques écologiques communes. Les différentes espèces d'oiseaux nichant dans le secteur suivi peuvent ainsi être classées selon leurs exigences écologiques en période de reproduction.

Les nombreuses haies présentes sur l'AEI ainsi que les quelques boisements sont favorables à l'accueil d'une diversité importante d'espèces en période de nidification (35 espèces soit environ 60% de l'avifaune observée à cette période).

La plupart des espèces contactées sont communes dans la région Poitou-Charentes. Néanmoins la Pie-grièche écorcheur est inscrite à l'Annexe I de la DO, la Tourterelle des bois est considérée comme « vulnérable » sur la liste rouge régionale et le Faucon crécerelle, le Faucon hobereau, le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse, la Pie-grièche écorcheur et le Verdier d'Europe sont « quasi menacés ».

La quasi-totalité des espèces utilise l'ensemble des bocages et boisements pour la reproduction et l'alimentation. Certaines espèces se nourrissent essentiellement dans les zones ouvertes à proximité (les rapaces, le Pigeon ramier, Pinson des arbres, Tourterelle des bois, etc.).

Cortège des milieux ouverts (cultures, végétations rases et clairsemées, espaces ouverts buissonnants) – 15 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Gorgebleue à miroir de Nantes	<i>Luscinia svecica</i>
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Ædicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		

La diversité ornithologique de ces habitats représente environ 25% de l'avifaune observée. Celle-ci est favorisée par la présence de quelques zones buissonnantes.

La plupart des espèces contactées sont nicheuses communes et bien représentées dans la région. L'espèce de ce cortège qui est la plus fréquente sur l'AEI est l'Alouette des champs, observée sur l'ensemble des points d'écoute.

Parmi ces espèces, certaines utilisent les végétations denses des bordures de chemins, les ronciers et buissons pour mener à bien leur reproduction. D'autres espèces préfèrent les sols dénudés des cultures annuelles (Ædicnème criard, Courlis cendré et Caille des blés par exemple). Le Busard cendré et le Busard Saint-Martin nichent en culture céréalière lorsqu'ils ne trouvent pas de milieux de landes ou enfrichés qui leur seraient plus favorables. Quant au Busard des roseaux, il privilégie les zones humides pour nicher, mais s'adapte aussi aux cultures.

Cinq espèces de ce cortège sont inscrites à l'Annexe I de la DO (le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, le Busard des roseaux, le Gorgebleue à miroir de Nantes et l'Ædicnème criard). Quatre espèces ont un statut « vulnérable » (Busard des roseaux, Bruant proyer, Caille des blés, Alouette des champs) et sept sont « quasi menacées » (Busard cendré, Busard Saint-Martin, Ædicnème criard, Cisticole des joncs, Fauvette grisette, Gorgebleue de Nantes et Tarier pâtre) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

Cortège des milieux aquatiques – 10 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>

Aucune masse d'eau n'est présente sur l'AEI. De nombreux Hérons cendrés ont été observés survolant la zone ou en alimentation dans les prairies de fauche. L'AEI est donc un lieu où certains Ardéidés trouvent les rongeurs et insectes de leur régime alimentaire, mais elle ne peut les accueillir en tant que « nicheur ».

Cortège des milieux urbanisés – 11 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Moineau friquet	<i>Poecile montanus</i>
Effraie des clochers	<i>Tito alba</i>	Moineau souldie	<i>Petronia petronia</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		

L'AEI est entourée de nombreux villages et hameaux présents le long de la Boutonne et de la Belle. Ces espèces anthropophiles nichent dans le bâti et viennent, pour la plupart, se nourrir dans l'AEI ou à proximité.

Les espèces de ce cortège sont nicheuses communes dans la région. Toutefois, une espèce a un statut « vulnérable » (l'Effraie des clochers) et cinq sont « quasi menacées » (l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre, le Martinet noir, le Moineau domestique et la Chevêche d'Athéna) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

- Parmi les espèces nicheuses avérées ou potentielles mentionnées sur l'aire d'étude, il en ressort 4 cortèges d'oiseaux bien identifiés.
- Certaines espèces d'oiseaux fréquentent l'AEI uniquement en recherche alimentaire, tandis que d'autres ne font que survoler la zone lorsqu'ils se déplacent entre deux sites (colonie et site d'alimentation par exemple). Cette liste d'espèces a été identifiée grâce au comportement des individus ou en l'absence d'habitat favorable à la nidification.

 VII. 4. c. i. *Espèces patrimoniales (hors rapaces)*

Parmi les 58 espèces observées en période de nidification, 18 sont patrimoniales (hors rapaces). 3 espèces sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) et 4 sont des espèces déterminantes ZNIEFF si elles sont nicheuses sur le site. Excepté le Héron cendré qui est de « préoccupation mineure », ces espèces ont toutes un statut de conservation régional défavorable (« Quasi menacée » ou « Vulnérable »).

Tableau 42 : Espèces patrimoniales nicheuses sur l'AEI

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste Rouge Poitou Charente - Nicheur	ZNIEFF - Deux-Sèvres
Apodiformes	Martinet noir	PN	NT	-
Charadriiformes	Édicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur
Columbiformes	Tourterelle des bois	-	VU	-
Galliformes	Caille des blés	-	VU	-
Passériformes	Alouette des champs	-	VU	-
	Bruant proyer	PN	VU	-
	Chardonneret élégant	PN	NT	-
	Cisticole des joncs	PN	NT	-
	Fauvette grisette	PN	NT	-
	Gorgebleue à miroir de Nantes	DO / PN	LC	Si nicheur
	Hirondelle de fenêtre	PN	NT	-
	Hirondelle rustique	PN	NT	-
	Linotte mélodieuse	PN	NT	-
	Moineau domestique	PN	NT	-
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur
	Tarier pâtre	PN	NT	-
	Verdier d'Europe	PN	NT	-
Pélécaniformes	Héron cendré	PN	LC	Si nicheur

Légende :

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (nicheur) : NA : espèces « non applicable » ; LC : espèces de « préoccupation mineure » ; NT : espèces « quasi menacées » ; VU : espèces « vulnérables » ; CR : espèces « en danger critique d'extinction »

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Deux-Sèvres : Si nicheur.

Espèces patrimoniales présentes sur le site et appartenant au cortège forestier

➤ Le **Chardonneret élégant** fréquente une grande diversité d'habitats avec une préférence pour les paysages dominés par une mosaïque de boisements et de milieux ouverts. Son régime alimentaire très généraliste comprend des fruits, des graines et des insectes.
Espèce en déclin modéré entre 1989 et 2012, celui-ci s'accroît depuis les années 2000 (moins 44% entre 2003 et 2013). Plusieurs individus ont été observés tout au long de la période de nidification, cependant seuls deux mâles chanteurs ont pu être inventoriés.
L'espèce est notée nicheuse probable sur l'ensemble des haies de l'AEI.

➤ La **Linotte mélodieuse** est l'un des oiseaux les plus emblématiques des milieux agricoles. Elle niche dans tout le pays, dans des milieux ouverts à couvert herbacé ras. En plaine, elle est associée aux mosaïques d'habitats agricoles, bocages, vignobles, maquis et jachères. Elle s'alimente de graines (particulièrement de colza). Grégaire même en période de nidification, elles forment des colonies lâches.
En France comme en Europe, l'espèce accuse un fort déclin, principalement dû aux changements de pratiques agricoles, notamment l'intensification de la céréaliculture.
Plusieurs mâles chanteurs de Linotte mélodieuse ont été contactés sur l'ensemble de l'AEI ; l'espèce est donc bien représentée sur place.

➤ La **Pie-grièche écorcheur** est un passereau migrateur qui arrive en France pour la reproduction courant mai. Elle a besoin de milieux ouverts à semi-ouverts présentant des zones de chasses (prairies, pâtures, bords de chemins) et des haies arbustives pour nicher. C'est le mâle qui choisit le site du nid qu'il va construire avec sa partenaire. Les parents nourrissent les petits au nid. Après quoi, à la sortie du nid, la famille se scinde en deux, chacun des adultes prenant en charge la moitié de la nichée pour 3 semaines encore. Assez rapidement après l'émancipation des jeunes débutera la migration postnuptiale en direction de l'Afrique. La Pie-grièche écorcheur n'a le temps d'élever qu'une seule nichée par an.



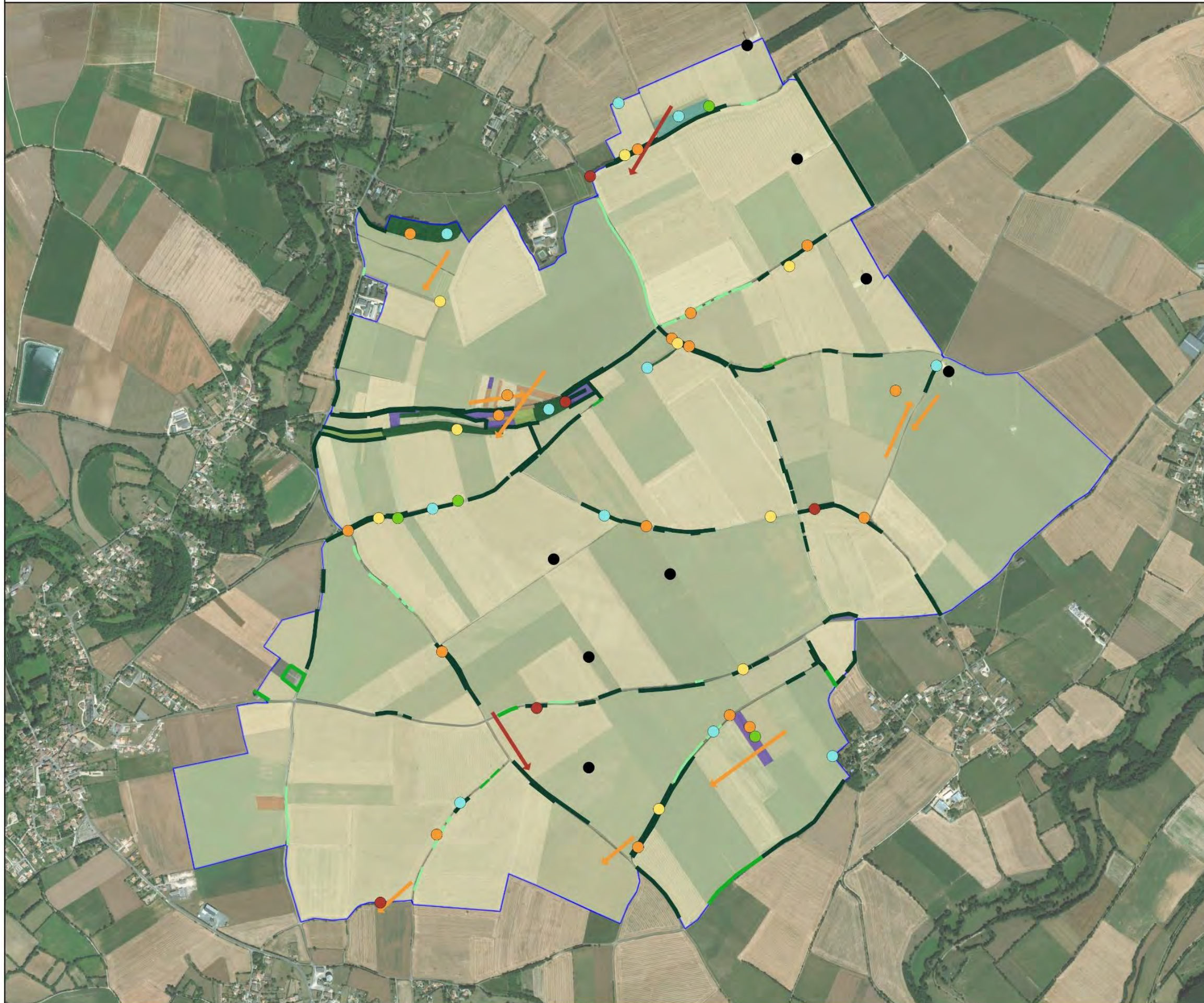
Figure 34 : Mâle de Pie-grièche écorcheur
(juin 2019 ; NCA Environnement)

Sept individus ont été observés le 10 juin 2019 (mâles et femelles) et 1 mâle le 17 juin 2019, dans plusieurs haies arbustives du site. L'AEI étant favorable à l'espèce par ses reliques bocagères, elle est notée nicheuse « probable ».

➤ La **Tourterelle des bois** est une migratrice tardive qui hiverne en Afrique subsaharienne. La fin mai et le début juin sont les temps forts de la ponte, mais les œufs peuvent être déposés jusqu'en septembre. Cette espèce fréquente des paysages diversifiés, semi-ouverts avec des haies, arbres ou boisements favorables à sa nidification. Elle se nourrit principalement de graines, et plus rarement de fruits et d'insectes. L'espèce, bien que chassable, est en déclin modéré depuis 1989, et aurait diminué de 50% entre 1970 et 1990. La population nicheuse française est estimée entre 2009 et 2012 entre 300 000 et 500 000 couples. Les principales raisons sont la dégradation de ses habitats de reproduction liée aux pratiques agricoles (arrachage des haies). Sur l'AEI, plusieurs mâles chanteurs ont pu être entendus sur différents boisements, haies et bosquets, sa nidification est donc « probable » sur l'ensemble du secteur suivi.

➤ Le **Verdier d'Europe** est une espèce commune très visible aux abords des jardins et habitations, et près des mangeoires en hiver. Pour survivre au remembrement et à l'augmentation d'intrants chimiques, l'espèce a dû se rapprocher de l'homme et se mettre à fréquenter les haies d'ornements (Jourde et al, 2015). Cependant sa population est toujours en déclin actuellement.
Sur le site, de nombreux mâles chanteurs ont été contactés, l'espèce est notée nicheuse « probable » sur l'ensemble des haies de l'AEI.

Observations des espèces patrimoniales appartenant au cortège des milieux forestiers



Légende

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiate - AEI

Espèces observées et leur statut de conservation en période de nidification en Poitou-Charentes

Contact(s) avec l'espèce

- Chardonneret élégant - NT
- Linotte mélodieuse - NT
- Tourterelle des bois - VU
- Verdier d'Europe - NT
- Pie-grièche écorcheur - NT (DO)

Déplacement(s) de l'espèce

- ➔ Chardonneret élégant - NT
- ➔ Linotte mélodieuse - NT

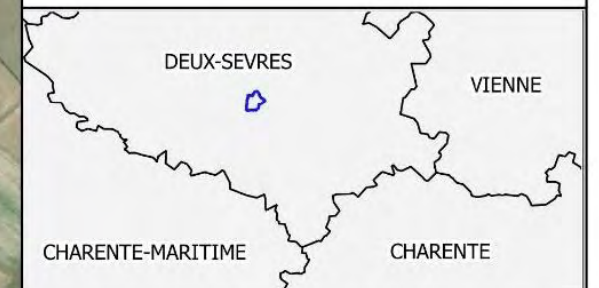
Habitats naturels simplifiés

- Prairies
- Boissements, coupes et fourrés
- Cultures
- Urbain
- Friche
- Verger
- Vignes

Haies

- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Conifères

0 250 500 m



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Observations des espèces patrimoniales appartenant au cortège des milieux forestiers

N° CARTE - NID_OUVERT

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 05/12/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



Espèces patrimoniales « quasi-menacées » et « vulnérables » présentes sur le site et appartenant au cortège des milieux ouverts

- L'**Alouette des champs** est partiellement migratrice en Europe. En Poitou-Charentes, les populations sont majoritairement sédentaires. Elle niche dans une grande variété d'habitats ouverts : plaines agricoles, landes, marais, prairies, etc. L'incubation est assurée par la femelle, tandis que le mâle continue à chanter et à voler au-dessus du territoire.
Bien que commune dans toute la France, l'espèce est en déclin depuis les années 1970. L'intensification des cultures céréalières et l'utilisation de pesticides sont les principales menaces qui pèsent sur l'espèce en période de nidification.
Les cultures de l'AEI sont très favorables à la nidification de l'Alouette des champs, elle est donc notée nicheuse « probable » sur l'ensemble du secteur suivi.
- Le **Bruant proyer** est un passereau typique des milieux ouverts (milieux cultivés, prairies de fauche, marais, friches, etc.). Il se nourrit surtout d'insectes, de graines et de végétaux divers (feuilles, bourgeons). Il se reproduit dans une grande partie de la France, principalement en-dessous de 500 mètres d'altitude. Les mâles commencent à chanter à partir de février, en attendant leurs femelles. L'espèce niche au sol (petite cuvette) où la femelle pond 4 à 5 œufs qu'elle couve de 12 à 14 jours. Un mâle peut avoir jusqu'à 7 femelles différentes. La saison de reproduction peut s'étaler jusqu'à fin juin.
Le Bruant proyer a subi un fort déclin depuis les années 1990. Aujourd'hui, la population française est définie comme stable (200 000 – 400 000 couples entre 2009 et 2012).
Plusieurs mâles isolés de Bruants proyers ont été contactés sur l'AEI pendant toute la saison de nidification. Son statut de nidification est donc jugé « probable ».
- La **Caille des blés** hiverne en Afrique (Afrique tropicale du sud du Sahara à l'Equateur). Contrairement aux autres oiseaux migrateurs, les Cailles ne suivent pas les mêmes routes chaque année et peuvent même changer de zone de nidification ou d'hivernage. Les mâles migrent avant les femelles pour prendre possession de leur territoire d'où ils repoussent leurs rivaux en chantant.
L'espèce revient en France dès le mois de mars.
La population nicheuse de France est difficile à estimer, de même que ses fluctuations interannuelles. Elle semble toutefois stable entre 2000 et 2012. Les plus gros effectifs se situent en plaines céréalières, notamment en Poitou-Charentes. L'espèce est néanmoins menacée par les moissons et fauches précoces, les pesticides, la disparition d'habitats de reproduction favorables et par l'Hybridation avec la Caille du Japon, introduite pour la chasse.
Deux mâles chanteurs de **Caille des blés** ont été entendus le 10 juin 2019 à l'extrémité ouest de l'AEI. Les parcelles agricoles du site présentent un habitat favorable pour la nidification de l'espèce, elle est donc notée nicheuse « possible ».
- Une **Cisticole des joncs** a été entendue le 17 juin 2019 près de la Cerisaie. Espèce anciennement inféodée aux milieux prairiaux, elle s'est étendue aujourd'hui aux zones cultivées. Munie d'un bec très fin qui lui permet de saisir avec délicatesse les toiles, mais aussi de capturer avec efficacité les araignées qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire, elle possède des ailes très courtes l'aidant à se déplacer facilement entre les graminées et autres plantes qui agrémentent son habitat. Avec la diminution progressive de son habitat de prédilection, l'espèce a su s'adapter, notamment en s'installant dans les cultures (de colza principalement). Elle est notée nicheuse « possible » sur l'ensemble des cultures.
- Des mâles chanteurs de **Fauvette grisette** ont été entendus sur toute la période de nidification, dans les lisières, les haies et ronciers présents sur l'AEI, mais également dans certains types de cultures lorsque la végétation est assez dense pour les protéger de la prédation (colza).

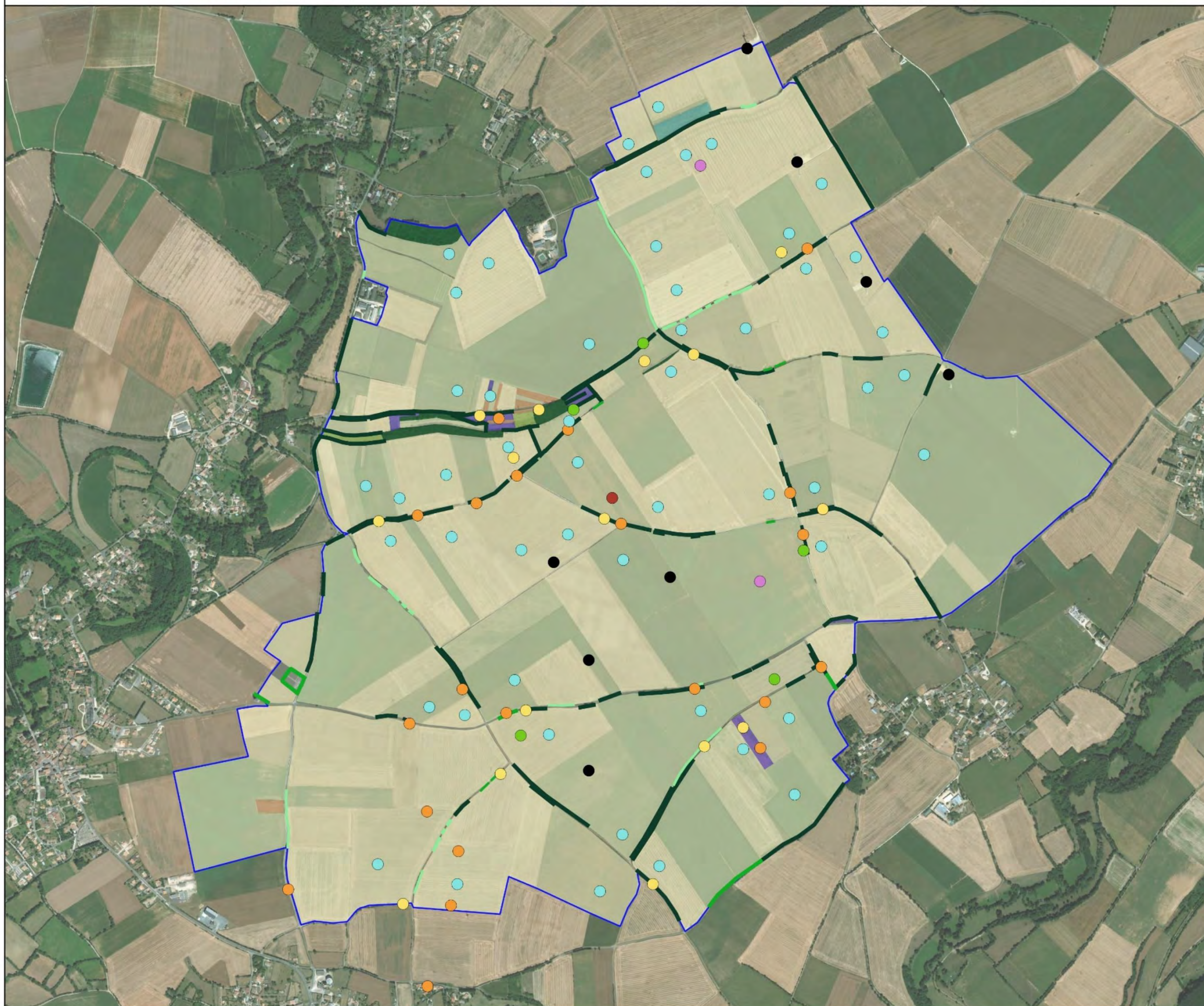
Fréquentant les habitats broussailleux et assez ouverts (bocage, les jeunes plantations, les friches herbeuses). Elle niche près du sol, dans un buisson. Dès le mois de mai et jusqu'à juillet, la femelle pond 4 ou 5 œufs. Les deux parents couvent à tour de rôle pendant 15 jours, puis ils nourrissent les jeunes qui quittent le nid au bout de 9 à 13 jours, souvent avant de savoir voler. La population nicheuse française est considérée comme stable depuis les années 2000 après avoir subi un déclin modéré entre 1989 et 2012. Espèce opportuniste, il lui est possible de nicher sur de nombreux milieux. Elle est notée nicheuse « probable » sur l'AEI.

- Des mâles chanteurs de **Tarier pâtre** ont été entendus à de nombreuses reprises dans une haie de l'AEI qui présente les milieux est favorable à sa nidification. L'espèce, qui niche dans les petits fourrés et ronciers, a vu sa population diminuer de façon dramatique en moins de vingt ans (Jourde et al, 2015). Son habitat étant remplacé par de la culture intensive (céréalière et sylvicole), le Tarier pâtre a disparu progressivement en même temps que nos bocages.
Aucun statut de nidification n'a été constaté, cependant l'AEI présente de nombreuses haies et fourrés associés à des cultures favorables à l'espèce ; elle est donc notée nicheuse probable.

Espèces patrimoniales inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux présente sur le site et appartenant au cortège des milieux ouverts

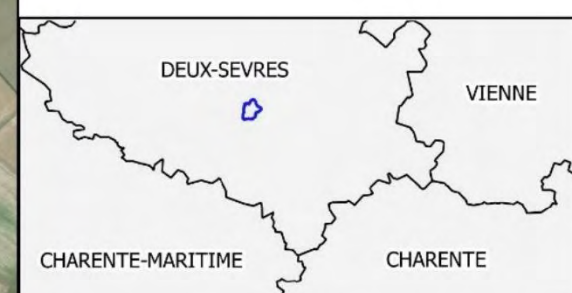
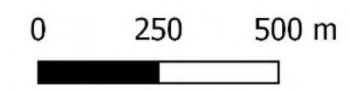
- Plusieurs individus de **Gorgebleue à miroir de Nantes** ont été observés dans les cultures de colza pendant la saison de reproduction. Les champs de colza, végétation dense et à récolte tardive (fin juin), sont des habitats favorables à la reproduction en milieu agricole dans le Poitou-Charentes de cette espèce. Plutôt inféodée aux roselières, la Gorgebleue à miroir a su s'adapter à l'évolution des milieux, en étendant son comportement de nidification.
Un couple a été observé le 2 mai 2019, et 4 individus, dont 1 mâle chanteur, ont été observés le 10 juin 2019 en alimentation. Aucun indice de reproduction n'a été rapporté pendant la période de nidification, l'espèce est notée nicheuse probable sur les cultures de l'AEI.
- Trois individus d'**Œdicnème criard** ont été entendus lors d'un inventaire nocturne le 21 mai 2019. La plupart du temps, il est observé en vol ou lorsqu'il crie ou chante, car le mimétisme de l'espèce rend difficile son observation au sol. Nicheur dans les milieux ouverts à végétation rase, l'Œdicnème criard est adepte des champs de cultures et prairies soumises à rotation. Ses nichées sont donc souvent victimes des engins agricoles, ce qui a amené l'espèce au statut d'espèce « quasi-menacée » en Poitou-Charentes. L'indice de reproduction de l'Œdicnème criard dans l'AEI est « probable » sur l'ensemble des plaines agricoles.

Observations des espèces patrimoniales "Quasi-menacées" et "Vulnérables" appartenant au cortège des milieux ouverts



Légende

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiate - AEI
- Espèces observées et leur statut de conservation en période de nidification en Poitou-Charentes**
- Alouette des champs - NT
- Bruant proyer - VU
- Caille des blés - VU
- Cisticole des joncs - NT
- Fauvette grisette - NT
- Tarier pâtre - NT
- Habitats naturels simplifiés**
- Prairies
- Boissements, coupes et fourrés
- Cultures
- Urbain
- Friche
- Verger
- Vignes
- Haies_Perigne**
- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Conifères



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Observations des espèces patrimoniales appartenant au cortège des milieux ouverts

N° CARTE - NID_OUVERT	
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/15 000
COORDS - L93	DATE - 05/12/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	

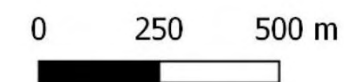


Observations des espèces patrimoniales inscrites à l'Annexe I de la DO appartenant au cortège des milieux ouverts



Légende

- Parc éolien
 - Aire d'étude immédiate - AEI
- Espèces observées et leur statut de conservation en période de nidification en Poitou-Charentes**
- Gorgebleue à miroir de Nantes - NT
 - Oedicnème criard - NT
- Habitats naturels simplifiés**
- Prairies
 - Boissements, coupes et fourrés
 - Cultures
 - Urbain
 - Friche
 - Verger
 - Vignes
- Haies**
- Haie multi-strates
 - Haie arbustive
 - Haie rectangulaire basse
 - Haie relictuelle
 - Haie rectangulaire basse avec des arbres
 - Conifères



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Observations des espèces patrimoniales inscrites à l'Annexe I de la DO appartenant au cortège des milieux ouverts

N° CARTE - NID_OUVERT

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 05/12/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



Espèces patrimoniales présentes sur le site et appartenant au cortège des milieux humides

- Le **Héron cendré** niche en colonie dans des bois de feuillus, souvent au sein ou à proximité de zones humides. Il se nourrit d'une grande diversité de proies allant du poisson aux insectes. Il se reproduit sur l'ensemble du territoire national. Les marais de Poitou-Charentes, un des bastions historiques de l'espèce, abritent la majeure partie des effectifs nicheurs nationaux ⁴(9%). L'AEI ne présente pas de boisements ou ripisylves assez grands et hauts pour accueillir une colonie nicheuse, cependant quelques prairies de fauche et la proximité de la Boutonne offrent des sites d'alimentation prisés par l'espèce. Plusieurs individus ont été observés soit en survol de l'AEI soit en alimentation tout au long de la période de nidification près des Pièces à Fontaneau.

Espèces patrimoniales présentes sur le site et appartenant au cortège des milieux urbanisés

- Le **Martinet noir** est une espèce anthropophile. Elle niche sous les toitures et dans les bâtiments de pierres, habitat le plus proche de son habitat rupestre originel. Il se nourrit de ce qu'on a l'habitude de nommer le plancton aérien (insectes largement représentés par les diptères, les hyménoptères et les Coléoptères). Monogames, les couples sont unis pour la vie. Migratrices au long cours, les populations nichant en Europe reviennent de leurs quartiers d'hivernage (Afrique de l'Ouest et centrale) dès la mi-avril. Le nid du Martinet noir est construit dans un espace confiné que l'oiseau doit pouvoir atteindre en vol. Les jeunes restent au nid environ 40 jours. L'envol ne se produit qu'une fois acquise la capacité de voler et de se nourrir seul. En effet, à partir de ce moment, les jeunes ne pourront plus compter que sur eux-mêmes. Dès la fin juillet, la migration de retour est amorcée. Les effectifs nationaux nicheurs sont stables et compris entre 400 000 et 800 000 couples. Cette espèce ne semble pas menacée, bien que leurs sites de nidification se raréfient (rénovation des maisons et vieux bâtiments). Quelques groupes de Martinets noirs ont été observés en vol au-dessus de l'AEI. Les hameaux et villages voisins sont idéaux pour l'espèce, et les milieux ouverts de l'AEI lui permettent une recherche alimentaire à courte distance.
- L'**Hirondelle de fenêtre** est une espèce grégaire essentiellement anthropophile. Elle s'installe dans des environnements urbains ou ruraux éclectiques. Les raisons du déclin de l'Hirondelle de fenêtre semblent être la réduction des disponibilités en ressources alimentaires (pesticides) et les mauvaises conditions climatiques (précipitations et/ou fortes chaleurs). L'AEI n'est pas favorable à la nidification de l'espèce, en revanche plusieurs groupes ont été observés pendant toute la période de nidification, en vol bas au-dessus des cultures à la recherche d'insectes ; l'AEI présente donc un fort potentiel pour l'alimentation de l'espèce.
- Des groupes d'**Hirondelle rustique** ont été observés en chasse en période de nidification sur l'AEI. Cette espèce, qui est totalement anthropophile lors de sa période de nidification, est donc comme l'Hirondelle de fenêtre probablement nicheuse dans les hameaux et villages présents dans l'aire d'étude rapprochée. L'AEI n'est pas favorable à la nidification de l'espèce, mais elle représente un potentiel alimentaire.

- Le **Moineau domestique** fréquente tous types de milieux ouverts et semi-ouverts. Espèce anthropophile, elle s'installe facilement en campagne comme en ville. Elle se nourrit de graines, céréales, et parfois d'insectes. La saison de reproduction commence dès la fin de l'hiver, au mois de mars, avec les parades nuptiales. Les jeunes sont nourris au nid pendant une quinzaine de jours et deux semaines après l'envol, les adultes peuvent entamer une seconde nichée qui sera suivie d'une troisième, voire d'une quatrième dans le meilleur des cas (suivant la disponibilité en nourriture). La population nicheuse se stabilise depuis les années 1990 en France mais demeure sensible à la raréfaction de ses ressources alimentaires et de ses sites de nidification. L'AEI n'est pas favorable à la nidification de l'espèce, cependant elle présente un potentiel pour son alimentation.

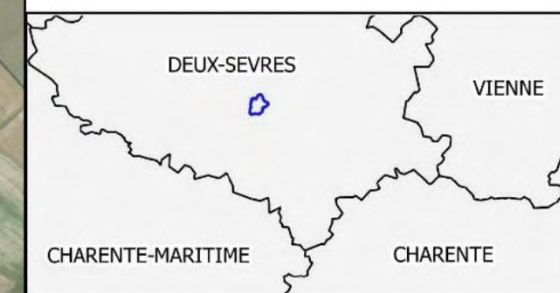
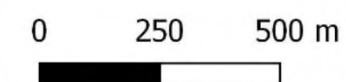
⁴ Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. (2015). Issa N. & Muller Y.

Observations du Héron cendré appartenant au cortège des milieux humides



Légende

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiate - AEI
- Espèce observée et leur statut de conservation en période de nidification en Poitou-Charentes**
- Héron cendré - LC
- Héron cendré - LC
- Habitats naturels simplifiés**
- Prairies
- Boissements, coupes et fourrés
- Cultures
- Urbain
- Friche
- Verger
- Vignes
- Haies**
- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres
- Conifères



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Observations du Héron cendré appartenant au cortège des milieux humides

N° CARTE - NID_OUVERT

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 05/12/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

